



Comité Départemental de Ball Trap de la Charente-Maritime

Monsieur le Sous Préfet
Sous Préfecture de Saintes
12, Place du Synode
17100 - SAINTES

Monsieur le Sous Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901 que lors de son Assemblée Générale Ordinaire du 23 janvier 2013, l'association dite „**Comité Départemental de Ball Trap de la Charente Maritime**“ dont le siège social est sis: 5, rue Jean Philippe RAMEAU – 17100 – SAINTES et qui a été déclarée à la Sous Préfecture de Saintes sous le numéro **W 174000007**, a procédé au renouvellement de son Comité Directeur, composé comme suit :

- Monsieur **GAILLARD Robert**, de nationalité française, né le 27 janvier 1943 à Cambray – Nord, Agent Immobilier, domicilié 18, rue du Pressoir – 17137 – NIEUL S/MER. **Président entrant.**
- Monsieur **GUINET Pascal**, de nationalité française, né le 11 février 1955 à Le Douhet – Charente Maritime, retraité, domicilié 24, route de la Moure – 17100 – FONCOUVERTE. **Vice Président réélu.**
- Monsieur **ROSSIGNOL Joël**, de nationalité française, né le 7 novembre 1946 à Beaugeay – Charente Maritime, retraité, domicilié 5 rue des Ridollières – 17620 – BEAUGEAY. **Trésorier réélu.**
- Monsieur **USSEGLIO Roland**, de nationalité française, né le 8 juin 1945 à Elancourt – Yvelines, retraité, domicilié 18, Impasse des Cerisiers – 17610 – CHANIERES. **Secrétaire réélu.**

D'autre part, conformément à l'article 1 des statuts du Comité Départemental, l'Assemblée a transféré le siège social à l'adresse du nouveau Président, à savoir :
18, rue du Pressoir – 17137 – NIEUL S/MER.

Nous vous remercions de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le Sous Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Saintes, le 16 mars 2013.

Le Secrétaire
Roland USSEGLIO

Le Président sortant
Michel RENNETAU

Le Président entrant
Robert GAILLARD

Comité Départemental de la Charente Maritime – Fédération Française de Ball Trap
Correspondance : 18, rue du Pressoir – 17137 – NIEUL S/MER.